

Réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2010

## MOTION

Le comité de bassin réuni le 1<sup>er</sup> Juillet 2010 a pris connaissance du projet d'ajustement des limites du bassin Seine Normandie relatif aux communes attenantes au Mont Saint Michel,

- prend acte des règles qui président à cette décision ;
- regrette que la décision aille à l'encontre des délibérations des communes et de la cohérence administrative des deux communautés de communes concernées ;
- demande que la commission interbassin de la baie du Mont Saint Michel impulse dans les plus brefs délais la mise en place d'une gouvernance innovante passant par la création d'un EPTB fédérateur réunissant les 4 CLE des bassins versants continentaux et les masses d'eaux marines recouvrant la totalité de la baie du Mont Saint Michel de Cancale à Granville.